

COUR PÉNALE

TRIBUNAL CANTONAL

Cour pénale

Présidente : Mme Marie-Pierre de Montmollin
Juges : M. Nicolas de Weck
: M. Emmanuel Piaget
Greffière : Mme Coralie Andrey

Rôle de la session des 4 et 5 février 2025

Salle des Etats, Château de Neuchâtel

Heure : Cause : Débats et jugement

8h30

CPEN.2024.38 (NW)

M M C B

(Me Baptiste Hurni)

prévenu et appelant

Viols (art. 190 al. 1 CP),
contraintes sexuelles (art. 189 CP),
contrainte (art. 181 CP),
menaces (art. 180 al. 1 et 2 litt. a CP)

Ministère public

intimé

M L A S C B

(Me Didier de Oliveira)

plaignante et intimée

D S C B

R F S C B

(tous deux par Me Jean-Marie Röthlisberger)

plaignants et intimés

V M

plaignant et intimé

Par ordre du vice-président
de la Cour pénale

La greffière